
la mesure où il remet en cause la légitimité même du discours philosophique traditionnel : "Que signifie le nihilisme ? Que les valeurs suprêmes se dévaluent. La fin, le but manquent, ainsi que la réponse au pourquoi."

Nietzsche met cruellement en lumière l'incertitude fondamentale de l'homme sur sa réelle nature (qui suis-je et pourquoi moi?). Toute recherche, toute activité spécifiquement humaine s'explique pour lui par cette incertitude, par une soif de savoir. Or la vérité ne se donne pas; elle doit être construite, découverte ou redécouverte par-delà les apparences. Et c'est cet aspect de quête de quelque chose de caché que refuse systématiquement Nietzsche. Pour lui, toute tentative d'expliquer le monde relève d'un ressentiment contre ce qui est plus fort que nous; les notions de Vérité suprême, de Dieu tout-puissant cachés derrière les apparences sont autant de leurres par lesquels les faibles parviennent à effrayer les forts en leur faisant croire qu'il existe un Bien et une Justice alors que le monde ne saurait contenir d'autre vérité que celle de sa seule présence, d'où l'exclamation paradoxale : "Pitié pour les forts !".

Jusque là, Nietzsche reste toutefois un nihiliste assez classique dans la ligne de Stirner, mais il va plus loin en soutenant qu'"en détruisant le monde de la réalité, nous avons aussi détruit le monde des apparences". S'il n'y a pas de vérité, il ne peut non plus y avoir de mensonge, et s'il n'y a aucune réalité derrière les faits, ceux-ci ne sont même pas des apparences (puisque les apparences cachent la réalité), mais des fictions : *facta ficta*. Ainsi, quand il affirme que "Dieu est mort", c'est en fait la mort de tout être que Nietzsche annonce, la mort de toute réalité. Et dès lors, nos représentations psychiques elles-mêmes, toutes nos belles constructions mentales sont sans consistance puisqu'elles ne reposent sur RIEN ! Elles ne sont que des interprétations. Tout ce qu'on peut dire de l'homme et du monde n'est qu'une interprétation parmi d'autres, qui ne vaut pas plus que celles-ci puisque toutes elles ne valent rien, ne reposant sur rien. Et la maladie de l'homme moderne, véritable "mal du pays sans pays", est d'éprouver la nostalgie de la vérité alors qu'il n'y a pas de vérité, de ressentir cette désolation - parfois aussi source de jubilation - de ne trouver aucun point d'attache parmi des choses qui ne sont pas.

Pourtant, si tout n'est qu'interprétation, du moins ces interprétations viennent-elles de quelque part. Et Nietzsche affirme que si nous remplissons le vide qui nous entoure d'interprétations, c'est pour avoir le sentiment de maîtriser quelque chose, pour exalter ce qu'il appelle notre volonté de puissance, puisque tout acte relève en dernier ressort de la volonté de puissance. Mais il importe de savoir que ces interprétations ne sont que des représentations illusoire, sans quoi on risque de s'y attacher et de s'en faire l'esclave pour être finalement déçu. C'est pourquoi le surhomme est celui qui accepte l'idée du nihilisme achevé, pour lequel il n'y a pas de connaissance possible mais seulement des interprétations qui n'ont de valeur qu'esthétique puisqu'il n'y a ni vérité à interpréter ni être pour interpréter. Ainsi la philosophie de Nietzsche est-elle vraiment une philosophie du rien, un nihilisme qui ne croit ni en Dieu, ni en l'homme, ni en la liberté : tout acte et tout événement se résument à l'expression d'une vo-

lonté de puissance particulière à laquelle il faut se garder d'attribuer une quelconque valeur. Toute hiérarchie est à bannir car il n'existe d'autre critère que l'exaltation de la volonté de puissance, et celle-ci se manifeste des façons les plus imprévisibles.

Le simple bon sens constate que le rejet nihiliste de tout risque d'aliénation de l'homme finit par enfermer celui-ci dans le ghetto d'incommunicabilité du particularisme et dans une situation d'insatisfaction et d'échec qui d'ailleurs a conduit Nietzsche à la folie dès 1888. Il faut bien en effet à l'homme des critères qui lui permettent de choisir librement les options qui s'offrent à lui, et ces critères, s'il les veut stables, il doit les choisir au-dessus de lui, dans le domaine de ce de tout temps on a appelé la Beauté, la Justice, la Vérité et qui doivent bien correspondre à quelque chose même s'il n'est pas toujours facile de les réaliser (de les rendre réelles).

Les nihilismes, dans leur frénésie désespérée, témoignent combien l'homme n'est pas un être auto-suffisant, et concluent la révolte de la philosophie occidentale contre la perspective métaphysique par un échec dont on n'a pas fini de mesurer les conséquences puisque si une pensée coupée de Dieu sombre dans le désespoir, où peut aller une société sans Dieu et sans âme ? Ce ne sont pas les « valeurs » de la Révolution qui vont nous sauver de l'abîme puisqu'elles émanent précisément de ce qui a creusé celui-ci ! —

Une pétition à signer immédiatement !

Un projet de convention des Nations Unies est accusé de promouvoir la pédophilie

Alexandra Klucznik-Schaller - La loi, source formelle de droit, est soumise à une hiérarchie de valeurs au sommet de laquelle se trouve le droit international. Ce droit international prévaut sur les lois nationales et s'intègre dans le droit interne par le biais de traités et accords internationaux. Ce monisme fait que l'on doit s'intéresser aux traités et projets de traités internationaux et c'est ce qu'ont fait des juristes européens, lesquels viennent de lancer une pétition contre un projet de convention des Nations Unies contre la cybercriminalité.

En occurrence, c'est l'alinéa 4 de l'article 14 du projet qui a provoqué une levée de boucliers en ce qu'il prévoit des exceptions aux interdictions énumérées aux alinéas précédents.

L'article 14 est ici reproduit in extenso et les parties incriminées sont en gras :

Article 14. Infractions relatives à des contenus en ligne présentant des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants

1. Chaque État adopte les mesures législatives et autres nécessaires pour conférer le caractère d'infraction pénale conformément à son droit interne aux actes ci-après, lorsqu'ils ont été commis intentionnellement et sans droit :

Quand une Verte libérale s'exerce au tir

Yvan Perrin - sur sa page facebook - Sanija Ameti exerce la politique au sein du parlement de la ville de Zurich. Elle y porte les couleurs vertes libérales et assume en parallèle la co-présidence du groupuscule « Opération Libero ». Cette coterie confidentielle a pour buts de renforcer les libertés, d'agacer les populistes et de rester en mouvement. En fait, il s'agit d'une officine visant à faire de la Suisse une province bruxelloise. Le succès n'est guère au rendez-vous, les Verts libéraux ayant perdu la moitié de leur députation à Berne lors des dernières élections fédérales, ayant fait de l'Union européenne leur thème principal.

Il est évident que ces multiples casquettes demandent une attention soutenue. Sanija Ameti se doit de décompresser. Elle pratique le tir, ce qui est plutôt une bonne chose. Mais notre sportive s'est exercée il y a peu sur une cible étonnante, une représentation artistique de la Vierge Marie tenant Jésus dans ses mains. Manifestement fière d'avoir truffé l'Image sainte de plomb, la dame a publié son résultat sur les réseaux sociaux. L'intéressée dit ne pas avoir pensé une minute que sa prestation pouvait heurter. Elle s'est expliquée auprès de Blick.ch.

« Comme modèle pour le tir à dix mètres, j'avais besoin de motifs qui soient suffisamment visibles ». Ne disposant malheureusement que d'un catalogue artistique, elle s'est vue dans l'obligation d'utiliser l'image évoquée comme cible. Sanija Ameti le dit : « C'était absolument stupide de ma part. Je n'ai pas réfléchi à ce que je faisais, je suis incroyablement désolée. Je demande pardon aux personnes qui ont été blessées. » Elle a raison.

Heureusement qu'elle n'a pas tiré sur un verset du Coran, Zurich serait déjà à feu et à sang. Non, c'est une représentation de la foi chrétienne qui a été choisie. De mauvais goût sans doute mais pas de quoi fouetter un chat. Un bref moment de contrition et Sanija Ameti reviendra nous expliquer que l'Union européenne constitue le futur de la Suisse. —



Illustrations :
l'artiste et son œuvre.

- a) Produire, offrir, vendre, distribuer, transmettre, diffuser, exhiber, publier ou mettre autrement à disposition des contenus présentant des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants au moyen d'un système d'information et de communication ;
- b) Solliciter ou fournir des contenus présentant des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants ou accéder à de tels contenus au moyen d'un système d'information et de communication ;
- c) Détenir ou contrôler des contenus présentant des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants stockés dans un système d'information et de communication ou sur un autre support de stockage ;
- d) Financer des infractions établies conformément aux alinéas a) à c) du présent paragraphe, ce que les États parties peuvent ériger en infraction distincte.

2. Aux fins du présent article, par « contenu présentant des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants », on entend tout contenu visuel, et on peut entendre tout contenu écrit ou sonore, qui dépeint, décrit ou représente une personne de moins de 18 ans :

- a) Se livrant à un acte sexuel réel ou simulé ;
- b) En présence d'une personne qui se livre à un acte sexuel ;
- c) Dont les organes sexuels sont exhibés à des fins principalement sexuelles ; ou
- d) Qui est soumise à des actes de torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, lorsque ce contenu est à caractère sexuel.

3. Un État partie peut exiger que le contenu visé au paragraphe 2 du présent article se limite à ce qui suit :

- a) Contenu dépeignant, décrivant ou représentant une personne existante ; ou
- b) Contenu représentant visuellement des abus sexuels sur enfant ou l'exploitation sexuelle d'enfants.

4. Conformément à leur droit interne et d'une manière compatible avec les obligations internationales applicables, les États parties peuvent prendre des mesures pour exclure l'incrimination de ce qui suit :

- a) Les actes commis par des enfants en cas de contenus autoproduits les représentant ; ou
- b) La production, la transmission ou la détention consenties de contenu décrit aux alinéas a) à c) du paragraphe 2 du présent article, lorsque les actes représentés sont légaux selon le droit interne et que ce contenu est réservé exclusivement à l'usage privé et consenti des personnes prenant part aux actes en question.

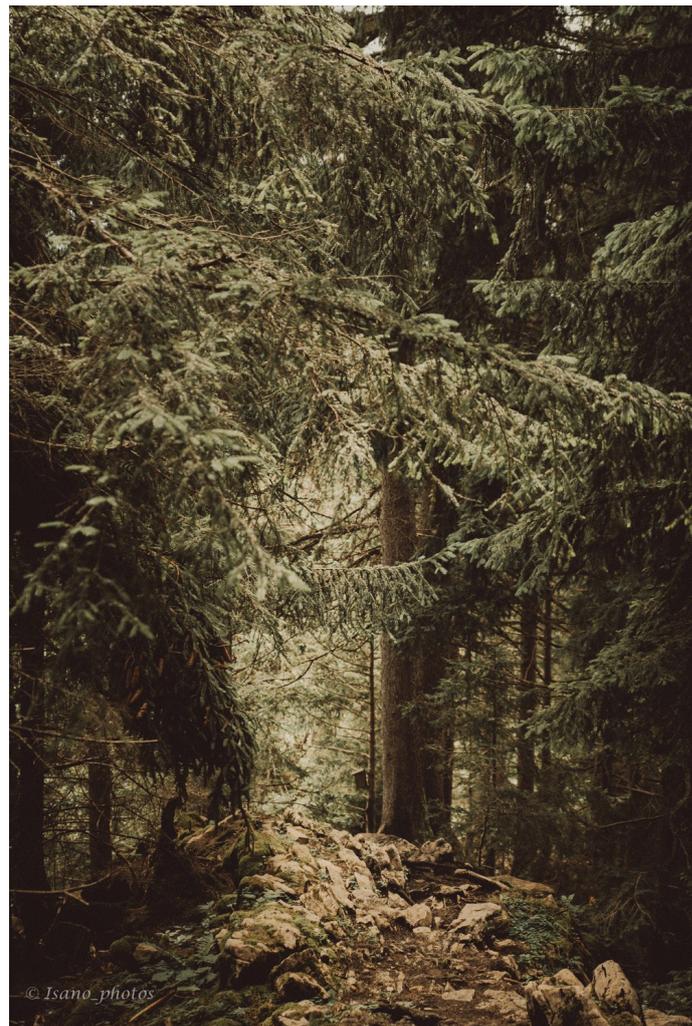
5. Aucune des dispositions de la présente Convention ne porte atteinte aux obligations internationales plus propices à la réalisation des droits de l'enfant.

[Projet de convention des Nations Unies contre la cybercriminalité Assemblée générale, Reprise de la session de clôture, New York, 29 juillet-9 août 2024](#)

Le danger que les juristes ont repéré, vient de ce que les images pédopornographiques pourraient être diffusées si les enfants les produisaient eux-mêmes (sic) ou si les actes représentés étaient réservés à un usage privé et consenti entre personnes prenant part aux actes en question (re-sic). Un esprit chagrin pourrait voir là les prémices d'un hub porno entre mineurs (et autres, si les mineurs ont l'âge du consentement). Bref, ce Comité spécial chargé d'élaborer la convention en question est une nouvelle abomination du mondialisme.

La pétition de Citizen Go peut être trouvée ici : [cliquez !](#)

Dans la forêt de Vounetz, près de Charmey. Non loin se trouve la chartreuse de la Valsainte fondée en 1295, dans le val de tous les saints, actuellement la seule communauté de cet ordre en Suisse. *Au monastère, un Père chartreux venait nous entretenir chaque jour. [...] Le Père constata qu'il y avait, dans mon cas, les fondements d'une vocation cistercienne. Je fus presque embarrassé d'arriver si vite à une conclusion aussi claire. (Père Jérôme, Car toujours dure longtemps in Écrits monastiques, Ad Solem). —*



André Charlier - *Lettres aux Capitaines* - «Je ne vous dis pas qu'il faut mépriser votre siècle, puisque vous en êtes. Je vous dis qu'il faut mépriser ce qui est méprisable. Ne vous laissez pas entamer. Soyez vigoureusement vous-même sans vous tracasser de ce que pense le monde. **Imbéciles**, crie Bernanos à ses contemporains, dans un livre que je viens de lire, **vous vous fichez éperdument de la vie intérieure, mais c'est tout de même en elle et par elle que se sont transmises jusqu'à nous les valeurs indispensables sans quoi la liberté ne serait qu'un mot**. Aussi, je vous dis achevez tranquillement votre révolution intérieure, cette conquête de vous-même dans la vérité totale, sans laquelle vous vous avanceriez dans la vie comme des aveugles. On vous a appris à expliquer des textes latins : c'est un exercice d'un profond enseignement, j'allais dire d'une profonde morale. On vous a appris que pour saisir le sens, il fallait se tenir auprès du texte et en épouser la forme. Mettez-vous dans la même attitude en face du monde, j'entends : le monde vrai, celui de la terre et du ciel et des hommes vrais, non pas celui des bars et des dancings. Dites-vous qu'il y a un trésor de vérité inépuisable dont vous ne serez jamais rassasiés. Et lisez le texte sacré de l'Évangile avec le même sérieux que les hommes d'aujourd'hui lisent le journal, vous y découvrirez beaucoup mieux que dans le journal la dernière nouvelle du jour, celle qui vous concerne directement et sans laquelle votre vie n'aurait aucun sens; vous y lirez la parole que vous aviez besoin d'entendre à l'heure même. Enfin, prenez la vie au pied de la lettre, comme une grandiose aventure où il dépend de nous que les événements les plus minces soient chargés de sens, car cette fois c'est vous qui écrivez le texte, et n'oubliez pas que c'est un texte sacré.» —

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : Cliquez ici !

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions

www.perspectivecatholique.ch